

ASSEMBLÉE NATIONALE
20 juillet 2021

GESTION DE LA CRISE SANITAIRE - (N° 4386)

Retiré

AMENDEMENT

N ° CL186

présenté par
M. Eliaou

ARTICLE PREMIER

I. – À l’alinéa 7, après le mot :

« virologique »,

insérer les mots :

« datant de moins de 72 heures ».

II. – En conséquence, au même alinéa, après le mot :

« vaccinal »,

insérer le mot :

« complet ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.